
COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022

Le conseil municipal s'est réuni le 30 mai dernier, avec à l'ordre du jour différentes délibérations :

Une délibération « technique » a été votée pour la modification de la durée des amortissements des subventions d'équipements. Ces amortissements vont de 5 à 40 ans suivants la nature des biens concernées par les subventions.

Le conseil a ensuite délibéré pour l'établissement d'un bail commercial pour la location du rez-de-chaussée de la maison seigneuriale, récemment acquise par la mairie, pour la période du 23/06/2022 au 30/09/2022, au profit de l'association « Les Maquis Art » qui a demandé à la commune de pouvoir occuper le rez-de-chaussée du bâtiment pour y exposer et vendre des produits artisanaux. Afin de valoriser l'occupation de ce bien concourant à l'attractivité de la commune, le conseil a délibéré afin de faire droit à la demande de l'association, en prévoyant pour cela de conclure pour la saison estivale un bail commercial dérogatoire, permettant ce type d'activité.

Concernant le financement de cette maison seigneuriale, la mise en place d'un mécénat. Les personnes intéressées pour effectuer un don pourront effectuer des versements et bénéficier d'une réduction d'impôt. Aveyron Ingénierie propose de faire une demande de protection de la maison seigneuriale en tant que monument historique auprès de la DRAC. Cette qualification permettrait à la collectivité de recevoir des subventions pour d'éventuels travaux ainsi qu'une plus grande valorisation du bien.

Une autre délibération a été votée concernant la rénovation et l'aménagement des toilettes publiques situées place du château. Il précise qu'il est prévu en complément l'installation d'une toilette aux normes PMR pour personnes handicapées. Il est présenté un devis de l'entreprise RENAUD Marc et de M COUPRIE Dominique pour la partie métallerie. Le montant des travaux s'élève à 16.051 € HT, une subvention a été demandée au conseil départemental.

En questions diverses :

Les travaux d'aménagement d'espaces public et de mise en sécurité se poursuivent. L'entreprise Fabre Galzin réalise le mur en face des toilettes publiques place du château, l'aménagement des ruines est presque terminé, il reste un escalier à réaliser et un garde-corps à installer.

Pour les logements il est prévu de voir avec l'architecte pour lancer la procédure d'appel d'offre. Il faut prévoir d'envoyer des demandes de devis pour le bureau de contrôle et SPS. Il faut faire également demander un diagnostic amiante.

Aménagement terrain de pétanque : l'eau potable a été ajouté. Le raccordement électrique est à l'étude avec ENEDIS. Une solution provisoire sera mise en place pour alimenter la caravane aménagée par la mairie pour l'été.

Les différentes animations organisées par la mairie et les associations pendant l'été sont présentées suite à la réunion inter-associations qui a eu lieu pour finaliser le calendrier des festivités estivales.

Romain Chauchard a été recruté en tant que saisonnier par l'Office de Tourisme pour animer le point Info Tourisme durant les mois de juillet et Aout.

Suite à l'annonce, des contacts sont en cours pour la reprise de gérance de l'auberge. Des entretiens vont avoir lieu pour une reprise de la gérance avant la fin de l'année.